

Les services aux étudiants dans l'école de demain

par Bernard HUBERT *

INTRODUCTION

L'expression « services aux étudiants » est apparue tout récemment dans le vocabulaire de l'éducation québécoise. Elle est si nouvelle, d'ailleurs, que son utilisation ne correspond pas à un contenu univoque. Selon les milieux éducationnels, en effet, et, parfois même, chez des éducateurs d'une même institution, l'expression est entendue pour décrire des réalités fort diverses.

Pour certains, les services aux étudiants recouvrent une somme d'exigences éducatives visant à la formation du caractère et de la personnalité. On y poursuit des objectifs de formation tout autant que dans l'enseignement; on va, parfois, jusqu'à affirmer que ce dernier fournit l'instruction pendant que ceux-là assurent l'éducation. Pour d'autres, l'enseignement constitue la totalité du chemin qui conduit à la formation intégrale de l'homme; dans cette vision de l'école, les services aux étudiants apparaissent comme un ensemble d'activités utiles aux étudiants mais surrérogatoires à l'action pédagogique proprement dite.

* L'auteur, qui est directeur des services aux étudiants du CADRE, a présenté cette communication à la deuxième assemblée générale du Groupe de travail des psychologues et des conseillers d'orientation, le 9 octobre 1969, au Manoir du Lac-Delage.

Enfin, d'aucuns croient que les services aux étudiants sont des réponses à certains besoins accidentels qu'on ne pourrait satisfaire autrement. Pour obvier à l'anonymat des institutions scolaires populeuses, on confie à des animateurs la tâche de susciter une vie étudiante; pour aider l'élève égaré dans le dédale des options scolaires ou d'une société à rouages multiples, on ouvre un service de psychologie...

Au delà de ces perceptions différentes, est-il possible de retrouver un modèle objectif qui permette une définition claire des tâches accomplies dans cette fonction administrative? Étant donné que des discussions nombreuses sur le sujet « services pédagogiques vs services aux étudiants » n'ont pas apporté une réponse décisive sur les rôles propres des uns et des autres dans les apprentissages de l'homme, je n'ai pas la prétention de croire que, au terme de la présente étude, dans une fulguration de la vérité, une conception claire et nette des services aux étudiants va s'imposer et que celle-ci pourrait être mise en application immédiatement dans les collèges. De plus, il faut ajouter que les expériences actuelles sont liées de très près à des situations particulières sur le plan local et, aussi, à des personnes en place qui, inévitablement, donnent une « mesure » aux services qu'elles dirigent.

Si l'on veut obtenir une image cohérente de ce que devraient être les services aux étudiants dans une institution scolaire, il me semble que la meilleure méthode pour y arriver est de procéder par prospective. En formulant ce que sera l'avenir en cette matière, cela nous permet de découvrir, dans la situation actuelle, les éléments essentiels et ceux qui sont accessoires; cela nous permet aussi de prendre, dès maintenant, les décisions nécessaires à l'édification de bons services pour l'avenir. Pour traiter des services aux étudiants dans l'étude en cours, nous aborderons donc d'abord ce que sera dans les prochaines années l'action de ce secteur de l'administration scolaire. Puis nous chercherons à voir les raisons qui militent en faveur de l'aménagement décrit antérieurement. Enfin, nous pourrions nous demander ce qu'il serait utile de mettre en œuvre maintenant pour préparer et les personnes qui auront à œuvrer dans ce secteur et les structures administratives nécessaires pour un bon fonctionnement de l'institution.

I. — CE QUE SERONT LES SERVICES AUX ÉTUDIANTS DANS LES ANNÉES À VENIR

Pour décrire adéquatement les objectifs et les fonctions des services aux étudiants dans les futurs établissements scolaires, il faut distinguer deux plans: celui d'une action par toute l'équipe des services aux étudiants, action qui se situe au niveau de l'école ou de l'éducation générale; celui du travail accompli par chacun des services, soit auprès d'un groupe déterminé, soit dans des tâches spécialisées.

a) Rôles des services aux étudiants auprès de la communauté éducative

Avant d'identifier les principaux rôles joués par les services aux étudiants, il convient de se demander ce que sera l'école de demain. Sera-t-elle un établissement de formation personnelle intégrale? Demeurera-t-elle une maison où l'on continuera à dispenser un enseignement traditionnel? Il me paraît évident que les faits répondront négativement à ces deux questions. S'il fut un temps où des institutions réussissaient à former des hommes éminents grâce à une pédagogie prévoyant toutes les activités nécessaires à une démarche éducative, il faut reconnaître que l'homme d'aujourd'hui et, a fortiori, celui de demain n'acceptent plus de se situer dans une vision englobante de l'éducation et, conséquemment, de chercher la vérité et la vie exclusivement auprès des éducateurs scolaires.

Pourtant, demain, l'école sera encore le lieu d'une relation maître-élève. L'enseignement qui spécifiera cette dernière, toutefois, sera fort différent de celui que nous connaissons aujourd'hui. Au lieu de porter principalement sur des disciplines intellectuelles et sur des programmes d'études conduisant soit à l'université soit au marché du travail, il aura pour objet toutes les expériences de vie de l'étudiant. Libéré pour une bonne part de la transmission du savoir, qui sera assurée par l'utilisation de certains moyens techniques, le maître utilisera ses périodes d'enseignement à des travaux de récupération de l'humain à travers le vécu de l'homme. La multiplicité des expériences chez l'élève, tant à l'école qu'en dehors de celle-ci, sera telle que cet étudiant, jeune ou adulte, aura besoin de reprendre ces données dans une relation pédagogique s'il veut pouvoir vraiment les intégrer à son être. Enfin, notons que cette relation pédagogique, que l'on a parfois tendance à confier à des tuteurs ou à des éducateurs particulièrement soucieux de promouvoir de bonnes relations humaines au collège, apparaîtra comme la responsabilité et le fait de tous les « enseignants » vis-à-vis de leurs élèves.

Dans ce contexte, les services aux étudiants seront appelés à jouer quatre rôles principaux. Ce sont, d'ailleurs, ces fonctions qui spécifieront leur raison d'être et leur nature dans l'organisation scolaire. En premier lieu, ils joueront *un rôle de « conscience » dans le milieu*. Pour que l'école soit vraiment une communauté éducative dans le monde changeant qui sera le nôtre, il faudra que maîtres et étudiants soient constamment éclairés sur les valeurs propres à chaque groupe, sur le type d'expérience humaine vécue aujourd'hui. Au fond, les services aux étudiants auront la responsabilité de bien connaître le milieu et les besoins, tant des jeunes que des adultes, et de refléter à qui de droit ces perceptions et ces connaissances pour qu'elles servent à l'instauration d'une relation pédagogique harmonieuse et féconde. Si l'on veut que celle-ci porte tous ses fruits, il faut que les personnes en relation soient conscientes de ce qui les unit et de ce qui les oppose. Le caractère plus ou moins désincarné du travail intellectuel demandé, le degré de satisfaction des personnes en relation, le seuil à franchir pour qu'une expérience devienne valable, les phénomènes sociaux en mutation sont, aussi, des facteurs qui influent sur la relation pédagogique et dont il est utile de mesurer l'impact. Pour cela, il faut qu'une tierce personne, — les services aux étudiants, — exerce dans le milieu et sur ce rapport interhumain du maître et de l'élève une fonction critique en proposant un reflet de ce qui est vécu

par les uns et par les autres et des analyses psychosociologiques sur les phénomènes qui accompagnent la maturation humaine.

En plus de fournir au milieu éducatif des coordonnées précises sur les situations existentielles en éducation, les services aux étudiants exerceront *une action de médiation et de coordination* dans les diverses composantes de l'acte éducatif. Il arrive, en effet, que des étudiants ne parviennent pas à s'intégrer au collège ou encore à unifier dans un projet de vie leur travail « professionnel » avec leurs activités quotidiennes. Il appartiendra aux services aux étudiants de mettre sur pied une organisation « ad hoc » pour permettre à chaque étudiant, par exemple, de s'intégrer rapidement à son milieu, ou encore, de bénéficier d'un choix d'activités périscolaires et de loisir qui sont en continuité avec celles de son travail étudiant. Dans le projet communautaire d'un collège, il appartiendra aux services aux étudiants de préparer des journées d'initiation ou des journées d'études pour permettre aux professeurs et aux étudiants de mieux se connaître en tant que groupes et de prendre ensemble les décisions opportunes sur les moyens de vivre un projet collectif. Cette fonction de médiation contribuera, aussi, à créer chez chacun un sentiment d'appartenance à la communauté éducative en amenant, d'une part, les étudiants isolés à se découvrir mutuellement et à créer des liens et, d'autre part, les maîtres et les élèves à faire de même.

Troisièmement, les services aux étudiants vont exercer *des tâches de direction* concernant les affaires étudiantes. Tout en respectant l'autonomie et la responsabilité des jeunes, les éducateurs ont à se situer face à certains phénomènes assez neufs dans notre société et qu'on pourrait appeler les comportements collectifs. Il est évident que chacun des enseignants n'est pas en mesure d'inclure dans sa tâche professionnelle une action susceptible de répondre aux appels véhiculés par ces comportements. Dans le bloc des services aux étudiants, toutefois, il se trouve des personnes chargées d'animer la vie étudiante qui peuvent assumer la responsabilité des adultes face aux engagements collectifs des jeunes.

Enfin, on continuera à rencontrer dans ce secteur de l'administration scolaire *une fonction « service »*. Celle-ci se diversifie en deux catégories: l'une regroupant ce qu'on appelle les services personnels, l'autre s'étendant aux activités habituellement identifiées à la vie d'une communauté.

b) Orientation et nature des divers services aux étudiants

Dans le concret de la vie quotidienne, il est sûr que les membres du personnel des services aux étudiants continueront de consacrer, dans les années à venir, la majeure partie de leur temps à exercer le métier de leur spécialité auprès de la personne des étudiants. Si, au collège, il y a un médecin à plein temps, ce sera pour établir le dossier médical des étudiants et, à l'occasion, pour traiter un élève blessé ou malade. De même, le psychologue ou le conseiller en orientation recevra en consultation un grand nombre d'étudiants au cours de sa semaine de travail. Il est clair que le personnel des services aux étudiants aura des tâches concrètes à remplir auprès des personnes qui motivent leur présence au collège.

Il n'empêche qu'une importance considérable sera accordée à *la dimension sociale* de chacun de ces services. Je pense que le service de santé poursuivra comme premier objectif de faire une médecine préventive et de collaborer à une saine éducation physique plutôt que de viser à l'établissement d'un dispensaire bien équipé. Dans un tel service, il apparaîtra plus important de veiller à la salubrité des locaux et des horaires que de prévoir la possibilité de soigner tous les estropiés du football ou du hockey. Qu'il s'agisse de pastorale, de psychologie et de consultation, de placement ou de tout autre service, nous trouverons que les activités concrètes n'épuisent pas la nature du service en question mais que, tout au contraire, ces mêmes services sont d'abord importants pour la contribution qu'ils apportent à la réalisation du rapport maître-élève et à l'éducation globale. Ainsi, on peut attendre de la pastorale, en plus de son rôle propre en milieu scolaire, qu'elle aidera professeurs et étudiants à déterminer, dans un milieu pluraliste, des valeurs et une image de l'homme qui soient acceptables et acceptées par tous ceux qui vivent la relation pédagogique. Du service de psychologie et de consultation, le milieu recevra des lumières sur les processus du développement et de la socialisation de la personne. De même, le service de placement, nonobstant le danger de faire de l'école un instrument d'intégration à une société qu'on accepte plus ou moins, servira à établir entre le laboratoire qu'est l'établissement scolaire et le milieu de vie de la société, des chemins permettant une coordination et une interaction susceptibles d'enrichir et de faire évoluer l'un et l'autre.

II. — CE QUI VA AMENER DES SERVICES AUX ÉTUDIANTS CENTRÉS SUR LE RENDEMENT MAXIMAL DE LA PÉDAGOGIE

Deux facteurs importants vont influencer l'organisation des services aux étudiants. Ce sont, d'une part, le type de société dans lequel nous vivons et, d'autre part, le renouvellement de la pédagogie.

La société québécoise est désormais marquée au coin du changement et du progrès. La mobilité qui est sienne situe ses citoyens dans le courant que Gaston Berger a qualifié d'accélération de l'histoire. C'est ce qui motive l'éducation permanente qui deviendra de plus en plus le lot de tous les québécois. Il y aura donc dans l'école des clientèles de tout âge. Le visage du milieu scolaire changera beaucoup: de façon permanente, on verra se côtoyer des personnes de différents âges et, périodiquement, on verra réapparaître les mêmes figures. Dans cette école, les services aux étudiants seront offerts à tous les élèves, sans distinction d'âge ou de statut; ils feront partie intégrante de « l'andragogie » et de la pédagogie tout autant que l'enseignement.

Le Québec connaîtra aussi la spécialisation toujours plus poussée qu'apporte la société technologique et, en conséquence, il verra ses citoyens obligés de se confronter à un morcellement accru du savoir et des univers sociaux. Cela revient à dire que l'homme d'ici sera constamment menacé de compartimentage dans sa vie intellectuelle et dans sa vie sociale et, de ce fait, d'effritement dans ses possibilités de rencontre avec autrui. À moins d'une prise de conscience de cet état de division et d'efforts pour contrer celle-ci, la relation pédagogique ou andragogique ne pourra être féconde, s'aliénant dans un rapport de type intellectualiste comme la pédagogie traditionnelle en a véhiculé dans le passé.

Cette même société québécoise demeurera encore un pays d'abondance et de consommation à cause de l'état de développement dans lequel elle se trouve. Cette « richesse » aura comme conséquence d'amener l'état à être davantage « providence » et d'offrir à tous les citoyens des services de santé, de loisir et de récréation, libérant ainsi les institutions scolaires de l'obligation de se donner des services identiques. On peut noter que ce caractère de société opulente est aussi le symptôme qui permet de prévoir, de la part des citoyens, des réactions de saturation, « d'écoeurement » face à la société de consommation; celle-ci sera encore source de diverses satisfactions, mais aussi d'une profonde insatisfaction ou de mécontentement.

Enfin, l'expérience démocratique accentuera le fait du pluralisme et les exigences des Québécois dans le champ de la liberté d'opinion et de comportement, tant sur les plans collectif que personnel. Parce qu'on acceptera toutes les conséquences du pluralisme, des idéologies variées mettront à l'épreuve le respect de chacun face à autrui; parce qu'il y aura contestation permanente, d'une part, et volonté de pousser la démocratie jusqu'au raffinement, d'autre part, le droit et l'exercice de la liberté de choix et d'opinion occuperont une part importante dans la vie sociale des personnes et des membres de la collectivité.

Parallèlement à ces transformations sociales, le renouveau de la pédagogie sera manifesté par différents traits. En particulier, l'on peut noter que la pédagogie des années futures sera centrée sur l'élève. Cela aura pour effet de changer le centre d'intégration des expériences pédagogiques. Il fut un temps où c'était l'école qui se chargeait de prévoir et de proposer toutes les expériences nécessaires à l'obtention de la maturité. Dans ce ghetto du modèle préétabli de formation, le maître était aussi un centre de décision des activités de l'élève; on attendait de lui qu'il soit à la fois le prototype et le guide de l'homme à former. Dorénavant, ce sera l'élève qui prendra les décisions pertinentes au cheminement vers la maturité. Puisant, non plus dans une source unique, l'école ou le maître, mais à des expériences variées et, souvent, disparates, l'homme en formation devra compter sur lui-même pour atteindre aux objectifs de l'éducation, beaucoup plus que dans un passé où tout avait été prévu pour lui.

La pédagogie aura été marquée, aussi, par l'apport de l'école parallèle. Elle ne sera plus, en effet, la prérogative exclusive de l'école officielle ou des programmes d'étude prévus à l'horaire. Les moyens de communication de masse, les expériences de vie dans des groupes de jeunes, les voyages, etc., contribueront autant à former la jeunesse que le travail intellectuel réalisé dans le cadre scolaire. La possibilité pour le jeune d'éprouver la joie de connaître dans ses loisirs ou dans une expérience de vie, ou encore de s'interroger sur le sens des choses à travers les drames réels de la vie, est accompagnée d'une sensibilité plus vive à l'égard du divorce qui existe souvent entre l'enseignement scolaire et l'existence quotidienne. L'engagement des jeunes dans le monde de ce temps oblige les pédagogues à faire éclater, dans leur travail, le cadre du livresque afin de récupérer les préoccupations vécues dans le quotidien et d'atteindre à une expression globale de la connaissance et de la vie.

III. — ÉTAPES À FRANCHIR POUR AMÉNAGER LES SERVICES AUX ÉTUDIANTS DANS L'ÉCOLE DE DEMAIN

En termes du nombre de personnes et des budgets nécessaires aux services aux étudiants dans l'école de demain, je ne pense pas que des modifications importantes se présentent. Bien sûr, les responsables de l'administration scolaire doivent se soucier d'assurer à ce bloc de tâches et d'activités le développement normal auquel les gens qui œuvrent dans ces services ont droit, si on ne veut pas que, en certains milieux, ce soient davantage des embryons ou, parfois même, des structures n'existant que dans un organigramme, au lieu d'être des réalités pédagogiques dynamiques et actives. Toutefois, il ne s'agit point tellement d'augmenter les services que de les orienter principalement sur l'achèvement du rapport maître-élève. Que cette relation, qui est le lieu de l'éducation, soit favorisée par des actions auprès des deux sujets en relation, d'une part, et, d'autre part, par des soins attentifs à la qualité des communications entre l'un et l'autre.

Il y a lieu, cependant, d'affirmer que la préparation nécessaire aux membres du personnel des services aux étudiants, tout au moins pour les tâches de direction, ira au-delà de celle qui était requise de ces mêmes personnes à venir jusqu'à ce jour. En effet, on peut considérer que les fonctions présentées antérieurement dans ce texte devront être assumées par des personnes qui ont acquis une longue préparation à cet effet. Il ne suffira pas, je pense, que quelqu'un possède une bonne expérience dans l'enseignement, ou bien, qu'il soit spécialisé dans une tâche précise reliée à un des services dont il est ici question, pour pouvoir efficacement accomplir les divers rôles ci-haut mentionnés. Pour ma part, je crois qu'il faudra bientôt concevoir et organiser des programmes de formation de personnel pour les besoins de l'avenir. Ces cours pourraient être des cours de perfectionnement de maîtres déjà en exercice. Il me semble, en effet, que l'on devrait retrouver, dans les services aux étudiants, des éducateurs expérimentés qui ont fait

la preuve de leur succès dans la relation pédagogique et qui ont été remarquables de lucidité, d'intérêt et d'autonomie devant les phénomènes du milieu étudiant. À ceux-là, on offrirait des stages et des cours susceptibles de leur donner les moyens pédagogiques et techniques utiles à la réalisation des tâches propres à des services aux étudiants.

CONCLUSION

L'approche utilisée dans cette étude pour cerner les objectifs et les fonctions des services aux étudiants est-elle enracinée dans une vision réaliste des choses ? Seul, l'avenir apportera une réponse à cette question. Il me semble tout de même que certaines vérités en ce domaine sont acquises. En particulier, il m'apparaît vain de fonder des tâches éducatives sur la dichotomie instruction-éducation, confiant le premier membre aux services pédagogiques et réservant le second aux services aux étudiants. De même, il m'apparaît clair que, dans le monde de demain, l'acte éducatif logera dans le rapport maître-élève et que le contenu de cette relation s'étendra à toutes les dimensions d'une expérience humaine vécue dans le travail et dans le partage de la vie.

Si tout cela apparaît plausible, il y aurait lieu de faire la preuve de la vérité de cette perception, en donnant aux services aux étudiants les éléments nécessaires pour jouer à fond les rôles qui leur sont départis. Cela revient à dire qu'il faudrait, non pas se contenter de donner une définition théorique à ce bloc administratif, mais qu'une fois celle-ci acquise, on tente de la réaliser pleinement et qu'après on prenne les moyens d'arriver à une évaluation valable du modèle administratif expérimenté.

Enfin, notons que si on admet de donner aux services aux étudiants les fonctions qui furent rapidement énoncées dans cette étude, il faudra désormais plutôt parler de « services à la communauté éducative » que de « services aux étudiants » car ces fonctions impliquent que le personnel qui y travaille est autant au service des maîtres que des étudiants.